

OUEST CONSEILS

EXPERTISE COMPTABLE & AUDIT

Delphine CROGUENNEC
Dominique DENIEL
Frédérique DENIEL-HOSTIOU
Laëtitia GUILLEMOT
Paul GUILLOU
Pierre-Yves LE CORRE
Aurélien MARCHAND
Florent MICHEL
Gildas RAZIL
Mikaël ROCUET
François RODRIGUEZ
Samuel ROUSSEAU
David TRIPON

*Experts-Comptables
Commissaires aux comptes*

LES AMITIES D'ARMOR

11 Rue de Lanredec

29200 BREST

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2024

www.ouestconseils.bzh 

OUEST CONSEILS QUIMPER 3 allée François Bazin - CS 23023 - 29334 Quimper Cedex - Tél. 02 98 90 00 29 - Email : contact.quimper@ouestconseils.fr
Ouest Conseils Audit - S.A. au capital de 1 257 400 € - R.C.S. QUIMPER 377 180 195 - Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre du Conseil Régional de Bretagne
Société de commissariat aux comptes membre de la CRCC Ouest Atlantique

BREST - QUIMPER - LORIENT - AURAY - VANNES - MUZILLAC



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Aux Membres de l'Association LES AMITIES D'ARMOR,

■ Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association LES AMITIES D'ARMOR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

■ Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

.../...

▪ **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

▪ **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Directeur général et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres.

▪ **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil de Gouvernance.

▪ Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A QUIMPER, le 6 juin 2025

QUEST CONSEILS AUDIT
Commissaire aux Comptes
Paul GUILLOU

A C T I F		Arrêté au 31/12/2024		31/12/2023
		Durée 12 mois		12 mois
		BRUT	AMORT/PROV	NET
Actif Immobilisé				
Immobilisations Incorporelles				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs		295 007,72	-112 314,49	182 693,23
Immobilisations Corporelles				
Terrains		674 209,89	-204,34	674 005,55
Constructions		30 806 937,26	-23 571 478,75	7 235 458,51
Installations techniques matériel et outillage		4 879 148,41	-3 513 086,09	1 366 062,32
Autres		8 079 579,84	-6 170 741,36	1 908 838,48
Immobilisations corporelles en cours		107 248,90		107 248,90
Immobilisations Financières				
Autres titres Immobilisés		205 146,12		205 146,12
Prêts		1 219 663,92		1 219 663,92
Autres		65 650,51		65 650,51
TOTAL I		46 332 592,57	-33 367 825,03	12 964 767,54
Comptes de Liaison				
Comptes de Liaison				2 112 591,34
TOTAL II				2 112 591,34
Actif Circulant				
Stocks et en cours				
Matières premières, approvisionnements		100 882,20		100 882,20
Avances et acomptes versés sur commandes				
Avances et acomptes versés sur commandes		17 699,06		17 699,06
Créances				
Créances redevables usagers et comptes rattachés		1 095 899,73		1 095 899,73
Autres		784 067,64	-215 438,98	568 628,66
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement		3 547 556,88	-1 860,00	3 545 696,88
Disponibilités				
Disponibilités		3 772 291,74		3 772 291,74
TOTAL III		9 318 397,25	-217 298,98	9 101 098,27
Comptes de Régularisation				
Charges constatées d'avance				
Charges constatées d'avance		168 324,15		168 324,15
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion Actif				
TOTAL IV		168 324,15		168 324,15
TOTAL GENERAL		55 819 313,97	-33 585 124,01	22 234 189,96
				24 898 036,75

P A S S I F		Arrêté au 31/12/2024 Durée 12 mois	31/12/2023 12 mois
Fonds Associatifs			
Fonds associatifs sans droit de reprise (dont legs ,subv. d'invest. renouv)			
Fonds associatifs sans droit de reprise (dont legs ,subv. d'invest. renouv)		5 835 620,53	5 415 692,88
Ecart de réévaluation			
Réserves statutaires et réglementées			
Réserves réglementées		1 718 620,39	1 665 760,44
Report à nouveau (gestion non contrôlée)			
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)			
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)		-1 132 969,00	137 670,73
Fonds associatif avec droit de reprise			
Résultats sous contrôle tiers financeurs			
Résultats sous contrôle tiers financeurs		-961 911,93	-627 255,09
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		784 829,83	811 514,48
Provisions réglementées			
Provisions réglementées		8 780,00	8 780,00
Droits des propriétaires (Commodats)			
TOTAL I		6 252 969,82	7 412 163,44
Comptes de Liaison			
Comptes de Liaison			
Comptes de Liaison			2 112 591,33
TOTAL II			2 112 591,33
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
Provisions pour charges		485 721,07	608 312,02
TOTAL III		485 721,07	608 312,02
Fonds Dédiés			
Sur subventions de fonctionnemen			
Sur subventions de fonctionnemen		119 697,57	188 512,62
Sur autres ressources			
Sur autres ressources		74 250,50	25 660,00
TOTAL IV		193 948,07	214 172,62
Dettes			
Emprunts Obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		8 502 411,54	7 846 033,67
Emprunts et dettes financières divers			
Emprunts et dettes financières divers		510 541,69	322 282,85
Avances et acomptes recus sur commandes en cours			
Avances et acomptes recus sur commandes en cours		118 268,37	45 674,47
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 246 986,51	1 312 212,74
Dettes fiscales et sociales			
Dettes fiscales et sociales		4 443 626,30	4 247 462,72
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés		20 518,92	83 154,63
Autres dettes (d'exploitation)			
Autres dettes (d'exploitation)		342 260,13	539 179,93
TOTAL V		15 184 613,46	14 396 001,01
Comptes de régularisation			
Produits constatés d'avance			
Produits constatés d'avance		116 937,54	154 796,33
Ecart de conversion Passif			
TOTAL VI		116 937,54	154 796,33
TOTAL GENERAL		22 234 189,96	24 898 036,75

Compte de résultat

CONSOLIDATION

	Arrêté au : 31/12/2024		31/12/2023		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Produit d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens)	124 387,43	0,37	116 908,30	0,36	7 479,13	6,40
Production vendue (services)	8 569 935,95	25,44	8 051 721,88	24,67	518 214,07	6,44
Chiffre d'affaire	8 694 323,38	25,81	8 168 630,18	25,03	525 693,20	6,44
Production stockée						
Production immobilisée	33 680 554,77	100,00	32 632 556,11	100,00	1 047 998,66	3,21
Subventions d'exploitation	1 858 614,65	5,52	1 614 871,07	4,95	243 743,58	15,09
Reprises/prov. & amort, transf. de charge	208 884,25	0,62	514 149,06	1,58	-305 264,81	-59,37
Autres produits	54 169,93	0,16	43 696,72	0,13	10 473,21	23,97
PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I	44 496 546,98	132,11	42 973 903,14	131,69	1 522 643,84	3,54
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises						
Variation de stocks	7 138,80	0,02	6 541,01	0,02	597,79	9,14
Achat de matières premières et autres	3 188 823,25	9,47	3 076 497,49	9,43	112 325,76	3,65
Autres achats et charges externes	8 441 322,70	25,06	8 172 154,47	25,04	269 168,23	3,29
Impôts, taxes et versements assimilés	2 632 506,65	7,82	2 527 295,02	7,74	105 211,63	4,16
Salaires et traitements	20 692 570,95	61,44	19 566 286,86	59,96	1 126 284,09	5,76
Charges sociales	9 069 344,35	26,93	8 615 389,70	26,40	453 954,65	5,27
Dotation	1 558 505,74	4,63	1 610 550,72	4,94	-52 044,98	-3,23
Autres charges	67 533,20	0,20	25 012,08	0,08	42 521,12	170,00
CHARGES D'EXPLOITATION TOTAL II	45 657 745,64	135,56	43 599 727,35	133,61	2 058 018,29	4,72
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-1 161 198,66	-3,45	-625 824,21	-1,92	-535 374,45	85,55
Opération en commun						
Bénéfice attribué, perte transférée Total III	43 220,00	0,13	260,00	0,00	42 960,00	
Perte supportée, bénéfice transféré Total IV						
OPÉRATION EN COMMUN	43 220,00	0,13	260,00	0,00	42 960,00	
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Autres valeurs mob., créances d'actif im.						
Autres intérêts et produits assimilés	85 710,76	0,25	74 011,23	0,23	11 699,53	15,81
Reprises/provisions et transfert de char	3 500,00	0,01	22 038,42	0,07	-18 538,42	-84,12
Différences positives de change						
Produits net/cession des V.M.P	9 339,85	0,03	3 673,34	0,01	5 666,51	154,26
PRODUITS FINANCIERS TOTAL V	98 550,61	0,29	99 722,99	0,31	-1 172,38	-1,18
Charges financières						
Charges financières	254 104,62	0,75	190 593,63	0,58	63 510,99	33,32
Autres charges financières			5 360,00	0,02	-5 360,00	-100,00
CHARGES FINANCIÈRES TOTAL VI	254 104,62	0,75	195 953,63	0,60	58 150,99	29,68
RESULTATS FINANCIERS	-155 554,01	-0,46	-96 230,64	-0,29	-59 323,37	61,65
RESULTATS COURANTS AVANT IMPÔTS	-1 273 532,67	-3,78	-721 794,85	-2,21	-551 737,82	76,44
Produits exceptionnels						
Sur opération de gestion	32 541,29	0,10	801 173,74	2,46	-768 632,45	-95,94
Sur opération en capital	178 065,39	0,53	150 297,15	0,46	27 768,24	18,48
Reprises/provisions et transfert de char	116 843,33	0,35	485 113,32	1,49	-368 269,99	-75,91
PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL VII	327 450,01	0,97	1 436 584,21	4,40	-1 109 134,20	-77,21
Charges exceptionnelles						
Sur opération de gestion	162 508,56	0,48	243 763,00	0,75	-81 254,44	-33,33
Sur opération en capital	2 178,00	0,01	35 234,71	0,11	-33 056,71	-93,82
Dotation aux amortissements et aux prov.	10 000,00	0,03	141 988,00	0,44	-131 988,00	-92,96
CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VIII	174 686,56	0,52	420 985,71	1,29	-246 299,15	-58,51
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	152 763,45	0,45	1 015 598,50	3,11	-862 835,05	-84,96
Participation des salariés						
PARTICIPATION DES SALARIÉS TOTAL IX						
Impôts sur les bénéfices	23 074,00	0,07			23 074,00	
TOTAL X	23 074,00	0,07			23 074,00	
PRODUITS	44 965 767,60	133,51	44 510 470,34	136,40	455 297,26	1,02
CHARGES	46 109 610,82	136,90	44 216 666,69	135,50	1 892 944,13	4,28
SOLDE INTERMÉDIAIRE	-1 143 843,22	-3,40	293 803,65	0,90	-1 437 646,87	-489,32
Total XI						
Eng.à réaliser sur ressources affectés	60 922,50	0,18	178 132,69	0,55	-117 210,19	-65,80
Rep. ress non utilisées Exe antérieurs	-71 796,72	-0,21	-21 999,75	-0,07	-49 796,97	226,35
TOTAL XI	-10 874,22	-0,03	156 132,94	0,48	-167 007,16	-106,96
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-1 132 969,00	-3,36	137 670,71	0,42	-1 270 639,71	-922,96

Compte de résultat

CONSOLIDATION

Arrêté au :		31/12/2024		31/12/2023		Variation	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

CONTRIBUTIONS							
CONTRIBUTIONS							

Compte de résultat

CONSOLIDATION

Liste des structures



ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

IMMOBILISATIONS

AMORTISSEMENTS

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

EFFECTIFS MOYENS ET INFORMATIONS DIVERSES

RESULTATS SOUS CONTROLE DE TIERS FINANCEURS

CONTRIBUTION AU REPORT A NOUVEAU ET RESERVE PAR SECTION

DETAILS DES PRODUITS A RECEVOIR

DETAIL DES CHARGES A PAYER

DETAIL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

DESCRIPTION DE L'OBJET SOCIAL DE L'ENTITE

L'Association a pour but de promouvoir et favoriser des œuvres, des institutions et actions à caractère social, médico-social, sanitaire et culturel. Elle peut participer ou s'unir à toutes œuvres et organismes tendant à ce but, les diriger ou les administrer elle-même.

Elle constitue également un lieu d'observation, de réflexion et de recherche dans ses domaines de compétence qui relèvent du secteur de l'économie sociale.

DESCRIPTION DE LA NATURE ET DU PERIMETRE DES ACTIVITES OU MISSIONS SOCIALES REALISEES

L'Association gère, sur le Finistère exclusivement :

10 Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes, dont :

- Une résidence spécifique à l'hébergement temporaire de 26 lits, **Ker Astel** à Guipavas,
- 3 établissements accueillant aussi des personnes handicapées vieillissantes : **Le Streat Hir** au Conquet, **Ker Héol** à Brest et **Ker Bleuniou** à Gouesnou.
- 2 établissements spécialisés dans l'accompagnement des personnes souffrant de maladie d'Alzheimer et maladies apparentées : **Ker Gwenn** à Brest (hébergement permanent) et **Le Penty** à Lannilis (permanent, temporaire, accueil de jour).
- 5 autres établissements : **Les Mouettes** à Plougonvelin, **Ker Digemer** et **Branda** à Brest, **Ker Bleuniou** à Gouesnou, **Le Grand Melgorn** à Porspoder, (ces deux derniers disposant aussi d'un accueil de jour Alzheimer).
- 1 Foyer d'Accueil Médicalisé de 12 lits pour personnes handicapées vieillissantes, **Le Penty** à Lannilis.
- 1 Plateforme de Répit pour les Aidants de malades Alzheimer, gérée par l'EHPAD **Le Penty** à Lannilis, appuyée sur son accueil de jour et intervenant sur un territoire de 49 communes.
- 1 Service de Soins Infirmiers A Domicile, basé à Guipavas, agréé pour 81 places au bénéfice des personnes âgées et 11 places pour personnes handicapées avec antennes sur les communes de Goulven et Plouarzel, intervenant sur 36 communes.
- 1 Equipe Spécialisée Alzheimer à domicile de 10 places gérées par **le SSIAD** et intervenant sur 23 communes.
- 3 Résidences Sociales - Foyers de Jeunes Travailleurs sur Brest : **Kérelie**, **Ker Digemer** et **Ker Héol**, offrant 169 places plus 18 logements pour étudiants sur **Ker Digemer**.
- 1 Foyer d'Accueil Médicalisé - Centre d'Accueil de Jour pour personnes cérébrolésées (20 places à Brest, 10 à Quimper).
- 1 service de portage de repas à domicile en liaison froide, reposant sur 3 EHPAD : **Ker Bleuniou** à Gouesnou, **le Streat Hir** au Conquet, **le Grand Melgorn** à Porspoder intervenant sur 34 communes.

- **Les Poupig d'Armor**, une structure multi-accueil de 35 places pour enfants jusqu'à 6 ans sur Brest, ouverte en priorité aux enfants du personnel de l'association et aux brestois.
- 9 appartements de coordination thérapeutique (A.C.T.) ouvert dans la résidence **Ker Digemer** à Brest.
- Une activité d'accueil et d'hébergement de Jeunes Majeur **Ker Yaouankiz** dont le lancement est intervenu fin 2019
- Les **Marmouzig**, une micro-crèche de 10 places gérée dans le cadre d'une délégation de service public depuis fin août 2023.

DESCRIPTION DES MOYENS MIS EN ŒUVRE

Une **Direction Générale** située à Brest, assurant la gestion de l'association ainsi que diverses prestations aux établissements (gestion, ressources humaines, informatique, comptabilité, buanderie centrale, services techniques, formation...).

Au 31/12/2024, l'association compte dans ses effectifs 738 salariés (CDI/CDD) pour un équivalent de 594 ETP.

Son budget consolidé est de l'ordre de 45 millions d'Euros.

Elle accompagne chaque année, en établissement et à domicile, plus de 1300 personnes avec l'aide de 145 bénévoles environ.

Règles et méthodes comptables

(Décret n°83-1020 du 29-11-1983 – articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de **22 234 189 €** et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un déficit de **1 132 969 €**.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Suite à un problème technique du logiciel, la présentation des comptes 2023 présentés en comparaison avec l'exercice 2024 fait apparaître des comptes de liaison ; ceux-ci n'intègrent pas les écritures de consolidation. Compte tenu de cet incident, le principe de comparabilité entre 2023 et 2024 sur ces postes n'a pas été possible.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers sont présentés conformément à la réglementation en vigueur résultant du :

- Règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général,
- Règlement N°2019-04 du 08 novembre 2019 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif,
- Règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les comptes de l'EHPAD prennent en compte le texte du plan comptable publié par l'arrêté du 20 décembre 2023 relatif au plan comptable applicable aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Nature du bien	Durée
Construction gros œuvre	35 à 40 ans
Construction second œuvre	15 à 25 ans
Construction autres travaux	15 à 20 ans
Matériel médical et de restauration	2 à 10 ans
Installations générales	5 à 10 ans
Matériel de transport	4 à 7 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans
Mobilier	3 à 10 ans

Participation, autres titres immobilisés, valeurs immobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Provision pour risques et charges

Si elle satisfait aux conditions de comptabilisation d'un passif, une provision est comptabilisée pour les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont le montant ou l'échéance ne peut être fixé de façon précise. Les provisions pour risques et charges sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie des ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation. Elles sont revues à chaque date d'établissement des comptes et ajustées pour refléter la meilleure estimation à cette date.

Les provisions en compte au 31 décembre 2024 sont essentiellement constituées de provisions pour gros entretiens et de provisions pour risques en matière sociale.

Il convient de préciser qu'en l'absence d'obtention d'éléments probants (devis), il n'a pas été doté de nouvelle provision pour gros entretien sur l'exercice 2024.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode « du dernier prix d'achat connu »

La valeur brute des matières et fournitures comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Elles ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Résultat sous contrôle

En référence au décret budgétaire n° 2003-1010 du 22 octobre 2003 relatif à la gestion budgétaire, comptable et financière des établissements et services sociaux et médico-sociaux, nous présentons un tableau de synthèse des résultats des établissements sous contrôle des autorités de tutelle.

Valorisation du Bénévolat

Conformément à la réglementation comptable des associations, l'association a souhaité faire mention du bénévolat existant dans les activités et le valoriser en annexe au bilan.

En l'absence d'un décompte des heures sur l'exercice 2024, le temps de bénévolat réalisé n'a pas été évalué au titre de l'année 2024.

A la date d'arrêté des comptes des états financiers 2024, la direction de l'association n'a pas connaissance d'incertitude significative qui remette en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation

Immobilisation en PJ

Amortissement en PJ

Provisions en PJ

Créance et dettes : en attente données Mélinda

Immobilisations

CONSOLIDATION

Exercice 2024 du 01/01/2024 au 31/12/2024

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit. Apports
Frais d'établissement de recherche et de développement			
Autres postes d' immobilisations incorporelles	73 848.03		224 238.51
Immobilisations incorporelles	73 848.03		224 238.51
Terrains	662 715.69		11 494.20
Constructions sur sol propre	22 687 597.55		
Constructions sur sol d'autrui			
Install générales, agenc. et aménag. des constructions	8 026 854.72		92 484.99
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 592 156.14		387 766.61
Install générales, agenc. et aménag. divers	4 661 482.82		402 737.38
Matériel de transport	661 547.83		468 686.22
Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 062 378.07		211 313.22
Emballage récupérables et divers	39 688.96		
Immobilisations corporelles en cours	328 088.97		129 092.07
Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles	43 722 510.75		1 703 574.69
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participation			
Autres titres immobilisés	190 742.37		14 403.75
Prêts et autres immobilisations financières	1 223 071.43		95 426.00
Immobilisations financières	1 413 813.80		109 829.75
Total Général	45 210 172.58		2 037 642.95

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
Frais d'établissement de recherche et de				
Autres postes d' immobilisations incorporelles		3 078.82	295 007.72	
Immobilisations incorporelles		3 078.82	295 007.72	
Terrains			674 209.89	
Constructions sur sol propre			22 687 597.55	
Constructions sur sol d'autrui				
Install générales, agenc. et aménag. des constructions			8 119 339.71	
Installations techniques, matériel et outillage industriel		100 774.34	4 879 148.41	
Install générales, agenc. et aménag. divers		132 593.02	4 931 627.18	
Matériel de transport		179 311.42	950 922.63	
Matériel de bureau et informatique, mobilier		116 350.22	2 157 341.07	
Emballage récupérables et divers			39 688.96	
Immobilisations corporelles en cours		349 932.14	107 248.90	
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles		878 961.14	44 547 124.30	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participation				
Autres titres immobilisés			205 146.12	
Prêts et autres immobilisations financières		33 183.00	1 285 314.43	
Immobilisations financières		33 183.00	1 490 460.55	

Immobilisations

CONSOLIDATION

Exercice 2024 du 01/01/2024 au 31/12/2024

Total Général

915 222.96

46 332 592.57

A.Amor - Annexe comptable - Amortissement

Tableau des amortissements

Rubriques	Début exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissement de recherche et de développement	69 025,90	45 643,45	2 354,86	112 314,49
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	69 025,90	45 643,45	2 354,86	112 314,49
Terrains		204,34		204,34
Constructions sur sol propre	17 042 851,86	510 547,11		17 553 398,97
Construction sur sol d'autrui				
Const.Inst.générales, agencements, aménagements divers	5 778 450,81	239 628,97		6 018 079,78
Installations techniques, matériel et outillage	3 291 462,04	297 087,82	75 463,77	3 513 086,09
Autres instal.générales, agencements, aménagements divers	3 604 439,24	222 714,83	83 580,22	3 743 573,85
Matériel de transport	538 033,30	72 353,61	11 700,00	598 686,91
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 759 065,60	114 715,93	84 989,89	1 788 791,64
Emballages récup et divers	39 688,96			39 688,96
Immobilisations corporelles	32 053 991,81	1 457 252,61	255 733,88	33 255 510,54
Total général	32 123 017,71	1 502 896,06	258 088,74	33 367 825,03

Ventilations des dotations	Linéaires	Dégressifs	Exceptionnelles	Dotat.dérog	Repr dérog
Frais d'établissement de recherche et de développement	45 643,45				
Autres postes d'immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles	45 643,45				
Terrains	204,34				
Constructions sur sol propre	510 547,11				
Construction sur sol d'autrui					
Const.Inst.générales, agencements, aménagements divers	239 628,97				
Installations techniques, matériel et outillage	297 087,82				
Autres instal.générales, agencements, aménagements divers	222 714,83				
Matériel de transport	72 353,61				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	114 715,93				
Emballages récup et divers					
Immobilisations corporelles	1 457 252,61				
Total général	1 502 896,06				

Provisions

CONSOLIDATION

Exercice 2024 du 01/01/2024 au 31/12/2024

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétrolier				
Provisions pour hausse des prix				
Provisions pour investissement				
Provisions pour fluctuation des cours				
Amortissements dérogatoires				
Implantations étrangères avant 01/01/92				
Implantations étrangères après 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées	8 780.00			8 780.00
Provisions réglementées	8 780.00			8 780.00
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour grosses réparations	189 228.45		35 296.68	153 931.77
Provisions pour chage sociales, fiscales sur congés à				
Autres provisions pour risques et charges	419 083.57	28 690.73	115 985.00	331 789.30
Provisions risques et charges	608 312.02	28 690.73	151 281.68	485 721.07
Provisions pour immobilisations incorporelles				
Provisions pour immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immobilisations financières				
Provisions sur stock et en cours				
Provisions sur comptes clients	235 105.23	36 968.95	57 147.42	214 926.76
Autres provisions pour dépréciations	5 360.00		3 500.00	1 860.00
Provisions pour dépréciation	240 465.23	36 968.95	60 647.42	216 786.76
Total Général	857 557.25	65 659.68	211 929.10	711 287.83
Dotations et reprises d'exploitation		18 690.73	35 296.68	
Dotations et reprises financières			3 500.00	
Dotations et reprises exceptionnelles			116 843.33	
Dépréciation des titres mis en équivalence				

Créances et Dettes

CONSOLIDATION

Exercice 2024 du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des créances	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	1 219 663.92	33 295.00	1 186 368.92
Autres immobilisations financières	65 650.51	65 650.51	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 095 465.92	1 095 465.92	
Personnel et comptes rattachés	7 623.47	7 623.47	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat, impôts sur les bénéfices			
Etat, TVA			
Etat, autres impôts			
Etat, créances diverses	25 068.35	25 068.35	
Groupes et associés			
Débiteurs divers	753 885.31	753 885.31	
Charges constatées d'avance	168 324.15	168 324.15	
Total général	3 335 681.63	2 149 312.71	1 186 368.92
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	89 056.00		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	28 005.00		
Prêts et avances consentis aux associés			

Etat des dettes	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an, - 5	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à un an maximum à l'origine	73 658.99	73 658.99		
Emprunts et dettes à plus d'un an à l'origine	8 428 752.55	736 469.99	2 797 757.32	4 894 525.97
Emprunts et dettes financières divers	510 541.69	510 541.69		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 256 275.94	1 256 275.94		
Personnel et comptes rattachés	1 708 739.42	1 708 739.42		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 274 020.12	2 274 020.12		
Etat, impôt sur les bénéfices	19 476.00	19 476.00		
Etat, TVA				
Etat, obligations cautionnées				
Etat, autres impôts, taxes et assimilés	441 390.76	441 390.76		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	20 518.92	20 518.92		
Groupes et associés				
Autres Dettes	345 233.67	345 233.67		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	116 937.54	116 937.54		
Total général	15 195 545.60	7 503 263.04	2 797 757.32	4 894 525.97
Emprunts et dettes souscrit en cours d'exercice	221 790 561.86			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	220 872 872.49			
Emprunts dettes contractés auprès d'associés				

EFFECTIF MOYEN 2024

	N Personnel salarié en E.T.P.	N-1 Personnel salarié en E.T.P.
Cadres	59	55
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	535	494
Ouvriers		
Total	594	549

REMUNERATION DES TROIS PLUS HAUTS SALAIRES (2024)

(art. 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006)

Montant des 3 rémunérations les plus hautes	296 574 €
---	------------------

ENGAGEMENTS FINANCIERS (2024)

(art. R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Engagements en matière de pensions, retraites et assimilés	TOTAL	2 622 160 €
--	--------------	--------------------

Les hypothèses retenues pour déterminer les engagement de retraite sont les suivantes :

- taux d'actualisation : 3,38 %
- taux de croissance des salaires (cadres et non-cadres) : 2%
- taux de rotation du personnel : 1%
- âge de départ à la retraite : 64 ans
- table taux de mortalité : table INSEE TV88-90
- taux de charges sociales : 57%

RESULTATS 2024

ETABLISSEMENTS	ESSIAD			DIRECTION GENERALE			ACT	PORTAGE	Pavillons	FJT + DEF	FAM		MFR	CLUEDO	Résultat Comptable	Résultat Comptable / ETS
	INTERVENANTS	DEPENDANCE	SCOUTS	SEIAGE	BUANDERIE	BATIMENTS					USERS/ACTES/RENT	SCOUTS				
DIRECTION GENERALE				-101 145,30	-19 183,67										-120 328,97	-120 328,97
KERELE										12 964,14					12 964,14	12 964,14
KER HEOL	54 514,49	-30 054,80	-95 801,25							45 733,57					-25 607,99	-25 607,99
KER DIOEMER	-33 528,56	-139 814,57	-52 100,93				51 290,20			22 979,21	-54 722,20	32 721,39			-173 175,46	-173 175,46
KER ASTEL	-107 723,89	-37 534,15	-29 618,50												-174 876,54	-174 876,54
LE GRAND MELGORN	-27 281,83	-45 913,81	-92 790,07					-36 397,14	3 994,48						-198 388,37	-176 401,21
AJ Les	25 074,44	-14 319,99	11 232,71												21 987,16	
KER GWENN	-69 921,71	14 141,45	61 914,17												6 133,91	36 776,86
AJ Ty	8 387,40	-5 702,65	27 958,00												30 642,75	
KER BLEUNIOU	-67 502,84	-28 554,18	87 556,18					-39 487,24							-47 988,08	-15 039,45
AJ Ty	21 895,00	-12 906,38	23 960,01												32 948,63	
LE STREAT MIR	26 547,13	-6 975,74	37 886,05					-11 349,83							46 107,61	46 107,61
BRANDA	-105 473,88	-105 656,64	183 651,27												-27 489,25	-27 489,25
LES MOUETTES	-230 905,95	-72 058,38	64 102,79												-238 861,54	-238 861,54
SSIAD							18 223,32								18 223,32	18 223,32
LE PENTY	-98 232,05	-55 495,68	-91 767,77								23 074,93	55 782,19	20 339,85	-3 623,07	-149 921,60	-119 188,42
AJ Le	-6 975,29	-15 542,48	53 250,95												30 733,18	
LES POURIG D'ARMOR										-57 709,56					-57 709,56	-57 709,56
LES MARMOUZIG										-19 557,10					-19 557,10	-19 557,10
KER YAOUANKZ										-98 805,24					-98 805,24	-98 805,24
TOTAUX	-611 127,54	-556 388,00	189 433,61	-101 145,30	-19 183,67	0,00	18 223,32	-87 234,21	3 994,48	-94 394,98	-31 647,27	88 503,58	20 339,85	-3 623,07	-1 132 969,00	-1 132 969,00

[illegible]

REPRISE D'EXCEDENT(-) ET DE DEFICIT

Etat au 31/12/2024

RESULTATS SOUS CONTROLES

N° COMPTE	HEBERGEMENT		DEPENDANCE		SOINS		Reserve de compensation hébergement	EHPAD section sanitaire hébergement	Dépense de compensation Hébergement pour invalidité	Dépense de compensation dépendance	Dépense de compensation soins	Régime EPDM	Régime d'investissement	RAN activités sociales et Médico-soc sous gestion contrôlée	RAN Autres établissements relevant du 1er C.A.P.
	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT									
DIRECTION GENERALE	1151031	1151931	1151032	1151932	115003	115039	106860	106861	106861	106862	106863	1151140	106820	1158000	1158020
KER IEOL ehpap	142 556,52						145 743,93		35 782,64		78 045,86		80 000,00	41 948,57	
KER DISEMER ehpap	8 843,25	-316 880,72		-1 629,71					22 650,28		37 079,25	-74 590,47			
KER DISEMER ACT				-351 637,63			5 729,20		36 183,89				17 838,66		
KER DISEMER CAJ	113 657,51											117 048,55			
KER DISEMER CAJ NUIT		-63 980,02													
KER ASTEL	23 027,23			-53 633,22			0,00								
LE GRAND MELGORN	18 574,89	-285 290,30	42 442,97					32 650,79		45 948,16	102 087,26	88 920,00	52 871,90		
LES AGAPANTHES	33 348,04			-35 412,68					12 115,61		8 485,07	-3 685,34			
KER GWENN	1 313,27	-282 478,36		22 116,34					10 052,82		112 796,54	-77 125,48	27 605,99		
TY GWENN	23 731,24			-25 500,57			12 895,30				22 611,10	185 720,66			
KER BLEUNIG	-2 125,66		20 842,19								8 731,81	161 882,76	91 541,89		
BRANDA ehpap	6 482,25		0,00	-103 283,50			5 345,12				22 715,12	179 277,49	30 387,64		
LE STREAT HIR	212 466,78		32 591,66	-6 340,03							65 418,04	345 192,62	40 000,00	-488 366,55	
LES MOUETTES		-358 428,09		-62 525,00					831,96			-79 580,58			
LE PENTY - CAJ		-3 580,27		-170 823,45					25 287,95	6 954,42	12 587,90	-72 847,81			
LE PENTY - EHPAD		-96 340,33		-130 016,45					14 000,00		11 567,36	405 882,45	32 221,65		
LE PENTY - FAM	47 125,77						202 842,85				173 425,14	-605 405,31	30 000,00		
LE PENTY / CLUEDO															
SSIAD PA												117 441,95			
SSIAD PH											41 746,84				
SSIAD EGA											5 955,22	100 322,12			
KER YAOUNKIZ											11 759,43	31 590,98			
KERELIE															-50 187,66
	627 011,07	- 1 404 538,09	96 876,82	- 972 250,65	-	-	161 473,13	221 063,07	166 073,19	52 900,58	712 961,90	1 185 622,33	391 477,73	- 443 045,75	- 60 167,68

solde en comptabilité

627 011,07	- 1 404 538,09	96 876,82	- 972 250,65	-	-	161 473,13	221 063,07	166 073,19	52 900,58	712 961,90	1 185 622,33	391 477,73	- 443 045,75	- 50 187,66
------------	----------------	-----------	--------------	---	---	------------	------------	------------	-----------	------------	--------------	------------	--------------	-------------

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	2024
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	3 255,80 €
Autres créances (dont avoirs à recevoir :	354 837,66 €
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	54 902,29 €
DISPONIBILITES	
TOTAL	412 995,75 €

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	2024
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	40 073,36 €
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	310 130,42 €
Dettes fiscales et sociales	2 661 006,67 €
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	10 534,66 €
TOTAL	3 021 745,11 €

Charges et produits constatés d'avance

2024		
	Produits	Charges
Charges / Produits d'exploitation	116 937,54 €	168 324,15 €
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	116 937,54 €	168 324,15 €